

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er octobre 2012

## TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 491 (Rect)

présenté par  
M. Baupin

à l'amendement n° 499 de la commission des affaires économiques

-----

**ARTICLE PREMIER**

Rédiger ainsi les troisième et quatrième lignes de la deuxième colonne du tableau de l'alinéa 3 :

«

-20 et -5
-30 et -10

».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination avec les amendements n° 352 et 357.